



■ Contexte

Le blé tendre d'hiver occupe environ 5 millions d'hectares avec un IFT moyen de l'ordre de 4.

D'une part, cet IFT devrait prochainement augmenter du fait de l'interdiction de l'imidaclopride qui était utilisé en traitement de semences (TS) sur près de 30 % des surfaces. Ce TS permettait de lutter essentiellement contre les vecteurs de viroses présents à l'automne (pucerons et cicadelles). On estime que la substitution de ce TS par des traitements insecticides des parties aériennes (1 à 2) pourrait augmenter l'IFT moyen de 0.5 point au niveau national. Mais les difficultés de positionnement de l'insecticide pourraient accroître cet écart si les premiers automnes sans imidaclopride s'avèrent très favorables aux pucerons. Par ailleurs les retombées de l'absence de l'effet barrière de l'imidaclopride sur les premiers semis ne sont pas connues.

D'autre part, dans de nombreuses régions, on note l'augmentation des difficultés de gestion des adventices et en particulier des graminées qui lèvent préférentiellement à l'automne (ray grass, vulpin). Dans les situations dégradées et notamment en situations de résistances, les peuplements peuvent atteindre des milliers de pieds de graminées à l'hectare.

Pour atténuer l'impact de ces deux types de bioagresseurs, **l'un des leviers consiste à retarder la date de semis de quelques semaines (de une à trois semaines) dans une logique d'esquive.**

Pucerons et cicadelles vecteurs de viroses : l'objectif est de réduire la concomitance entre les vols des pucerons ou de cicadelles et la période de plus forte sensibilité de la culture (premiers stades).

Adventices graminées : en décalant la date de semis à une période moins favorable à la germination des adventices, on réduit directement le nombre d'adventices présentes dans la culture et on peut aussi caler un faux-semis supplémentaire susceptible de réduire encore la pression. Le passage d'un outil détruit les levées et contribue à épuiser les graines en condition de germer dans l'horizon superficiel. Au moment du semis véritable, ce sera autant d'adventices qui auront été gérées en amont.

Maladies : le retard de la date de semis peut avoir un intérêt également pour réduire le **risque de piétin échaudage**, mais cette maladie ne fait pas l'objet de traitements en végétation et peut être gérée par la rotation.

■ Description de la solution

La mesure consiste à **décaler la date de semis du blé de quelques semaines** (par exemple le 25 octobre au lieu du 5 octobre), tout en restant dans les plages optimales conseillées régionalement par type de variété pour éviter un effet dépressif sur le rendement.

Dans une première approche, la réduction d'usage des produits phytopharmaceutiques sera estimée exclusivement en terme d'insecticides, l'économie potentielle en herbicides étant délicate si on considère que la mesure va surtout être mise en œuvre dans des situations qui ne sont plus gérées correctement et nécessitent une forte couverture herbicide.

■ **Filières concernées** : Blé tendre d'hiver.

■ **Type d'action visée** : Ravageurs, adventices.

La mesure est surtout intéressante pour lutter contre les vecteurs potentiels de virus à l'automne en l'absence d'autres alternatives que l'application de pyréthrianoïdes en végétation. Elle sera également utile dans les parcelles les plus infestées en graminées automnales devenues ingérables avec la seule application d'herbicides.

■ **Déploiement actuel**

Cette donnée n'est actuellement pas disponible faute d'un état des lieux précis des pratiques. Cela nécessite un dépouillement des dernières enquêtes SSP sur variétés et dates de semis avec une comparaison aux plages conseillées.

■ Niveau de réduction d'utilisation et / ou d'impact potentiel

Sans état des lieux fin des pratiques, il est difficile d'évaluer précisément le niveau de réduction de l'IFT permis par un simple décalage du semis.

En se focalisant uniquement sur la lutte contre les pucerons et cicadelles, et en retenant un IFT insecticide moyen du blé tendre augmenté de 0,5 point dès la récolte 2019 compte tenu de l'interdiction de l'imidaclopride, on estime la réduction d'IFT à 0,3 en années classiques. Cette valeur tient compte de la réduction d'un point permise sur les exploitations qui utilisaient l'imidaclopride (30 %) et qui limiteront l'emploi de pyréthrinoïdes grâce à cette mesure, et de 0,25 point en moyenne sur les autres exploitations (70 %). Les années particulièrement favorables aux pucerons (d'automne doux, favorable à une présence prolongée des ravageurs sur la culture avec de nouvelles arrivées et des conditions favorables à leur multiplication), l'IFT insecticide va croître et on estime que la mesure pourrait faire économiser 0.5 point d'IFT.

■ Freins à lever et conditions de réussite

- Information largement relayée, fourniture de références régionales sur les solutions donnant les meilleurs compromis.
- Choix variétal et progrès génétique susceptible de faciliter le déploiement de la technique.
- Confiance dans les jours disponibles (semis, faux-semis) et le maintien des rendements dans les plages conseillées pour la variété choisie.
- Bonne gestion des concurrences entre chantiers dans les exploitations à ratio UTH/SAU faible (récoltes maïs, betteraves, pommes de terre, destruction des couverts végétaux, surfaces à semer...), amélioration de la productivité des chantiers
- Facteurs climatiques : si on assiste à une succession d'années à automnes doux favorables aux pucerons et cicadelles, la mesure sera jugée inefficace (parce qu'insuffisante) contre ces cibles et son développement largement freiné.
- Caractérisation des risques : meilleure connaissance des effets cumulatifs générés par des successions d'années à automnes doux favorables aux pucerons et cicadelles ou incidence des autres facteurs climatiques sur le niveau de pression, précision sur les sources de virus hors culture, mise au point de tests rapides au champ pour qualifier la présence des virus.
- Evolution de l'agressivité des virus, augmentation des traitements en végétation, apparition possible de résistances aux pyréthrinoïdes.

■ Surcoût et/ou gain de la solution

Surcoût nul en restant dans les plages de semis conseillées. En dehors de ces plages, il y a une prise de risque qui se traduit par des impacts économiques (baisse de rendements, dose semis...).

■ Impact Santé/organisation du travail/pénibilité

Besoin d'une organisation accrue des chantiers de semis liée au resserrement des dates de semis sur une période plus restreinte.

Exposition à des situations de stress face à la crainte de ne plus pouvoir semer (jours disponibles) mais réduction de la pénibilité d'une surveillance attentive et prolongée des ravageurs sur les parcelles.

■ Déploiement envisagé dans le temps

Le déploiement est difficile à estimer en l'absence d'état des lieux des pratiques actuelles. On peut toutefois prévoir qu'il sera fortement poussé par le retrait de l'imidaclopride appliqué sur semences et l'évolution probable de la résistance aux pyréthrinoïdes.

En première approximation :

Pratiques actuelles	Semis 2018	Semis 2019	Semis 2025
Exploitations qui utilisaient des TS avec imidaclopride	20-30 %	50 %	100 %
Exploitations qui n'utilisaient pas de TS avec imidaclopride (pas de JNO ou traitaient déjà avec des pyréthrinoïdes)	/	10 %	25 %

- 2018 et 2019 : nécessite une nouvelle expertise des plages optimales de semis et un diagnostic des pratiques, ainsi qu'une étude sur les jours disponibles et la poursuite des travaux expérimentaux.
- 2025 : il semble possible de déployer largement cette technique en combinaison avec une offre de variétés, des solutions de biocontrôle et de plantes de service étendues et le développement de l'information.

■ Indicateur de déploiement (preuve)

Par région, histogramme des dates de semis.

Par région, pour un groupe de précocité variétale représentatif, pourcentages de semis effectués dans la plage conseillée, pourcentages effectués en début de plage, pourcentages effectués en fin de plage.

■ Engagements des acteurs pour le déploiement

ACTA- les Instituts techniques agricoles au travers d'Arvalis – Institut du végétal : réaliser l'état des lieux des pratiques, contribuer à la recherche de références et diffuser les plages optimales de semis.

APCA/Coop de France/FNA : promouvoir cette solution auprès des réseaux respectifs (adhérents/membres) pour déclinaison opérationnelle :

- au travers du conseil en culture : accompagner les agriculteurs dans le raisonnement de l'implantation des semis (possibilité de décaler les semis en blé tendre) de sorte à réduire le risque de viroses et la pression adventice automnale. Proposer un itinéraire cultural adapté et combiné pour lutter (prophylactique et curatif) contre les bioagresseurs.
- au travers des expérimentations de mise en œuvre sur le terrain : accompagner les efforts de R&D en mettant en œuvre des essais agronomiques démontrant l'intérêt agronomique, économique et environnemental de cette solution.

AGPB : Communiquer et valoriser cette solution auprès des producteurs de céréales.

Demande adressée aux pouvoirs publics :

- Soutenir financièrement les expérimentations, l'information (BSV, ...) et la formation.